

Conseil Municipal du 27 juin 2022

à 18h00

N°ordre 8
N° identifiant 2022-0127

Titre Modification du tableau des emplois

Rapporteur(s) M. Stéphane ALLOUCH
Date de la convocation 20/06/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.
Annexe emplois permanents ville
Annexe emplois non permanents ville

Membres en exercice 0
Quorum 18

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 **Mandants** _____ **Mandataires** _____

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : le rendu-compte, de la n° 1 à la n° 19, de la n° 21 à la n° 32, la n° 68, de la n° 33 à la n° 62, de la n° 64 à la n° 67.
Les délibérations n° 20 et 63 sont retirées.

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Ressources humaines - Dialogue social
------------------	---

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des emplois suivants, dont les crédits budgétaires correspondants sont prévus au Budget Primitif 2022.

1. Transformation des emplois permanents

Il s'agit d'opérer un ajustement du tableau des emplois de la Ville de Poitiers visant à prendre en compte des modifications liées aux besoins des services et à l'évolution des métiers exercés par les agentes et les agents. Ceci nécessite l'actualisation du tableau des emplois budgétaires par la mise en concordance entre cadres d'emplois et métiers et/ou par une évolution de la quotité horaire hebdomadaire des emplois budgétaires. Ces modifications sont détaillées dans l'annexe I.

2. Création des emplois permanents

- Direction Culture Patrimoine

Il est proposé la création de deux postes de catégorie B dans le cadre de la pérennisation du poste de régisseur du palais et de l'ouverture du Miroir.

- Direction Éducation et accueil périscolaire

Agents périscolaires

La ville s'est lancée dans une politique Ressources humaines encourageant la qualité des emplois périscolaires dans l'objectif de lutter contre la précarité des personnels appartenant à la filière de l'animation.

Dans ce but, il est proposé de pérenniser les emplois de 51 animatrices et animateurs recrutés depuis plus de 6 ans dans la collectivité en tant qu'animateur périscolaire.

Il est également proposé de renforcer le rôle du responsable d'accueil périscolaire en pérennisant 9 poste d'animatrices et animateurs sur emplois permanents et de stabiliser le pool remplaçant en le complétant de 12 agentes et agents recruté·e·s sur emplois permanents afin d'assurer la continuité du service d'accueil périscolaire.

Cité éducative

Le quartier des Couronneries est labellisé Cité Éducative sur la période 2022–2024. Ce programme vise à renforcer les prises en charge éducatives pendant les temps scolaires et périscolaires dans l'objectif d'accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Ce label permet l'octroi de crédits spécifique de l'État pour la réalisation d'actions éducatives complémentaires à celles existantes, et pour le pilotage du dispositif soit 350 000 € par an jusqu'en 2024.

Dans le cadre de ce projet, il est proposé de créer un poste permanent de catégorie A à temps complet.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'approuver les ajustements du tableau des emplois budgétaires, tel que présenté en annexe**
 - **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale**
 - **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce sujet.**
-

POUR	0		Pour la Maire,
CONTRE	0		
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	4.1
Nomenclature Préfecture	Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.